

No. 05 of 20.12.02 2002

RODRIGUES

FIRST REGIONAL ASSEMBLY

Debate No. 05 of 2002

Sitting of Friday 20 December 2002

The Assembly met in the Assembly House, Port Mathurin at 10.30 a.m.

(Mr Chairperson in the Chair)

The National Anthem was played

Deb. No.05 of 20.12.2002

RODRIGUES

FIRST REGIONAL ASSEMBLY

Friday 20 December 2002

CONTENTS

Announcements

Papers

End of Year Message

Statements by Commissioners

Adjournment

Deb. No. 05 of 20.12.2002

Table of Contents (in alphabetical order)

ADJOURNMENT

ANNOUNCEMENTS

- (a) Spéville, Mr Robert Charles – resignation as member of the Regional Assembly
- (b) Members – visit to National Assembly

END OF YEAR MESSAGE

PAPERS

STATEMENTS BY COMMISSIONERS

- (a) Education System
- (b) Licences – issue and payment of fees

ANNOUNCEMENTS

- (i) SPEVILLE, MR CHARLES ROBERT – RESIGNATION
AS MEMBER OF THE REGIONAL ASSEMBLY**
- (ii) MEMBERS – VISIT TO NATIONAL ASSEMBLY**

Mr Chairperson: Members of the Regional Assembly I have two announcements to make.

At the sitting of 03 November 2002, I informed the House that the Second Member of Local Region No. 6 – Grande Montagne, Mr Charles Robert Spéville, had tendered his resignation as member of the Regional Assembly. Subsequently, he stood as candidate for a seat at the National Assembly, which election took place on 14 December 2002. He was returned as elected candidate, and he subscribed the oath of office on 17 December 2002.

Secondly, at the meeting of the Executive Council on 31 October 2002, it was decided that the Rodrigues Regional Assembly delegation would visit the National Assembly on 12 November.

In furtherance of this decision all the members of the Regional Assembly went on official visit to the National Assembly in mainland Mauritius. The members had the opportunity to liaise with various Ministries in Mauritius. They also attended a SADC conference held on 11 November 2002. They had the opportunity to meet members of Parliament of the States forming part of the SADC.

On 12 November they attended the sitting of the National Assembly. I will direct the Clerk to send our message of thanks to the Prime Minister, the Deputy Prime Minister, the Speaker and the Minister for Local Government & Rodrigues.

Thank you

The Chief Commissioner: Mr Chairperson, Sir, I express my thanks to you for the second announcement and furthermore I enjoin you to direct the Clerk to send our thanks to the Prime Minister, the Deputy Prime Minister, the Speaker of the National Assembly and the Minister of Local Government and Rodrigues.

END OF YEAR MESSAGE

The Chief Commissioner: Mr Chairperson, Sir, before I move for the adjournment of this sitting, I should like, in my capacity of Chief Commissioner and Leader of the House, to say a few words.

Following the swearing-in of Members of the Assembly, the First Sitting was held less than one fortnight afterwards and, as at today, we have had four sittings. Since the 12th of October, the Executive Council has made 2 statements and 4 debates and Commissioners have, replied to 52 parliamentary questions and 58 supplementary questions requiring oral replies which have originated from both sides of the House. This is by itself a glorious indication of our autonomous status and of our Parliamentary democracy.

The five Commissions set under the Executive Council are functioning smoothly as expected. The good relationship with Central Government is being wholly maintained. Citizens are living peacefully and freely as before. The wind of autonomy is blowing swifter and swifter.

I should like, Mr Chairperson, Sir, to seize this opportunity to reiterate that the major objectives of this Assembly are, inter-alia, to formulate and implement policies relating to the public administration of Rodrigues with a view to raising the quality of life of our people, to combating poverty and unemployment, to consolidating public finance and to creating a dynamic economy. No doubt, with the support and trust of Members of both sides of the House, we will achieve our goals.

I am deeply grateful to you, Mr. Chairperson, Sir, for presiding over our deliberations with distinction, tact and wisdom. Your precious advice in private has been valuable to all of us as well.

I also wish to express my gratitude to all respectful Members for their co-operation in the dispatch of public business and for their commitment and understanding.

Mr Chairperson, Sir, may I kindly request you, in my own personal name and in that of all Members of the Rodrigues Regional Assembly to present our congratulations to former Member, Honourable Jean Robert Spéville for his meritorious election as Member of Parliament following the National Assembly last by-election in Constituency No. 21 – Rodrigues.

The very high plebiscitation of hon. Jean Robert Speville to sit at the National Assembly is a tangible sign which confirms that democracy is more than ever alive and which symbolizes our admirable people's fullest satisfaction and support towards the governmental action of the Governing Executive Council. Prophets of the downfall of the Governing Party and of our democracy have seen their predictions come to naught, worst to their own inevitable shipwreck which is only the beginning of their untimely end.

We know, democracy cannot die because it is built on the unhampered initiative of enlightened Rodriguan men and women joined together in a common enterprise – an enterprise undertaken and carried through by the free expression of a fore majority. We know it because human dignity is neither for sale nor for purchase. It is respect for human dignity which enlists the full force of men's enlightened will. Let's hope they've learnt their lesson in the supreme interest of Rodrigues!

We know it because democracy alone has constructed an unlimited civilization capable of infinite progress in the improvement of human life. Democracy is human story. It is the most advanced, and in the end the most unconquerable of all forms of human society including Rodrigues.

Mr Chairperson, Sir, kindly allow me to ask you, in my own personal name and in that of all Members of the House to present the Season's Greetings to His Excellency the President of the Republic and to Mrs. Offmann, to the Rt. hon. Prime Minister and Lady Jugnauth, the Deputy Prime Minister and Mrs Bérenger, to the father of Rodrigues' autonomy, Mr Louis Serge Clair and his family.

Mr Chairperson, Sir, I convey to you and Mrs. Lam Vo Hee our best wishes for a Merry Christmas and Happy New Year.

My best wishes equally go to all the members of the Executive Council and their families, to all respectful Members of the House and their families, to the Clerk of the Rodrigues Regional Assembly and his family, to the Island Chief Executive and his family to all the departmental heads and their families and all other Civil Servants who are working under the Rodrigues Regional Assembly.

Thank you, Mr Chairperson, Sir.

STATEMENTS BY COMMISSIONERS

EDUCATION SYSTEM

The Commissioner for Education (Mr L. Roussety) : Mr Chairperson, Sir, the moment could not be more opportune to me to speak on education this morning. Education is the foundation stone upon which the future of the people, of a country, of a State is built. In order to be able to manage its own affairs, the population must arm itself firstly with education, for education creates awareness, opens up the mind to receive information and knowledge and widens every horizon. The moment is indeed opportune as the results of CPE are being published and admission to our secondary schools is being made. Next year, in January, 318 boys and 228 girls will find their way into secondary education. This is a sign that the situation has changed and no single child is being deprived of the golden opportunity of receiving a secondary education.

Mr Chairperson, Sir, the number of places on offer this year amounts to 810 and only 546 have been taken up. The children who failed the CPE exams for the second time have also been admitted into pre-vocational stream; and there is one thing in particular which gives me cause to rejoice, Mr Chairperson, Sir, as I have always said, that no child is a complete failure, because this year five of the children who had failed the CPE for the second time and who had been admitted into the pre-vocational stream have passed their CPE exam and are being admitted into the normal stream that is Form I next year.

Education starts on a mother's knee when a child learns language, behaviour, discipline, the ways of the house and the culture ingrained in a family unit. This is what prepares him to meet his peer group in pre-school where he learns to socialise with boys and girls and to do things together.

Play and interaction are the keynotes of pre-schooling where the ground is prepared for the child to go through the first steps towards formal education from the age of five.

Mr Chairperson, Sir, Rodrigues is well prepared through the various strata of schooling to dispense education to the young generation upon which lies the whole future of the land. This represents the manpower of tomorrow as well as the human resources necessary to maintain the acquired strength of the economy and to develop further our workforce through every avenue possible to meet every demand imposed by modern socio-economic development.

Mr Chairperson, Sir, this OPR Government intends thereby to further the cause of education for capabilities and to ensure that no child is deprived of the opportunity of putting his ability and talent to test in order to find out where his capability lies. I remember, Sir, in my early days of my career in Rodrigues, some children who had failed Form I twice were sent out of school and, therefore, deprived of the opportunity of receiving an education. But today we have come to a common agreement in every secondary school in Rodrigues that a child must be given the opportunity to receive an education up to Form III, whether he passes or he fails at the end when he has reached the age of 15 so that he may find admission into the IVTB where the qualifications are to be 15 and to have followed a Form III course.

M le président, grâce aux grandes avancées technologiques, le monde est, aujourd'hui, un village global où la libéralisation fait école dans tous les domaines. Cette nouvelle situation offre des prodigieux avantages aux pays ayant les capacités d'en tirer profit, surtout en ce qui concerne le commerce et l'exploitation de la technologie informatique. Cependant, cette globalisation même ayant entraîné le concept « zéro défaut » au niveau des produits exportés, il est impératif que chaque peuple puisse s'adapter afin de relever les nombreux défis y relatifs et faire reculer la concurrence quasi impitoyable. Conscient du fait que la philosophie d'une politique participative, telle qu'elle est prônée par l'OPR, implique inévitablement la participation d'un peuple intelligent, éduqué, instruit, averti, visionnaire et dynamique, le gouvernement local de Rodrigues est déterminé à tout mettre en œuvre afin de pourvoir une bonne éducation à la population afin que celle-ci puisse apporter toute sa participation au développement de notre île. Aujourd'hui, au moment même où je vous parle, des centaines de parents d'enfants rodriguais s'inquiètent des surprises que va réserver la rentrée

scolaire 2003 tandis que d'autres se préoccupent du sort des leurs alors que ceux-ci n'ont pas pu briller aux examens du CPE. L'heure est donc propice pour parler de l'éducation de nos enfants et de voir dans quelle direction avancer afin de donner chance égale à tous les enfants qui, pourtant composantes de la même république, évoluent dans des environnements sociaux et technologiques différents.

M. le président, l'école ne doit plus constituer, aujourd'hui, qu'une place physique assignée aux jeunes pour contrôler leurs mouvements et limiter la délinquance juvénile avec sagesse et diplomatie. L'école doit pouvoir jouer le rôle de façonneur d'hommes et de femmes doués et intelligents, capables de prendre en mains la destinée de leurs pays, le faire avancer dans la bonne direction et utiliser toutes les ressources disponibles au profit d'un développement durable. L'école doit pouvoir générer des producteurs et de grands professionnels ayant les capacités nécessaires pour entreprendre un développement économique sain qui aille dans le sens des aspirations de toute la population et dans le respect de la vocation géopolitique et sociale de l'île.

L'école doit pouvoir œuvrer à la promotion de la confiance en soi, au développement de la personne de chaque élève ou chaque étudiant et à la responsabilisation des éducateurs. L'école doit pouvoir amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle de leur île. L'école doit pouvoir préparer tous les jeunes à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures et, surtout, à assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale.

Grâce à la vision d'un visionnaire du calibre de Serge Clair, *leader* de l'OPR, Rodrigues est aujourd'hui une région autonome au sein de la république de Maurice. Ce nouveau statut nous donne les pouvoirs de décider du type d'éducation le plus adapté pour nos jeunes, même si les grandes orientations politiques éducationnelles restent au gouvernement central de Port Louis.

M. le président, nous disposons de 48 écoles maternelles éparpillées à travers l'île et de trois autres attachées aux écoles primaires. Nous veillerons à ce que l'éducation dispensée aux enfants dans ces écoles soit d'un niveau

acceptable et adapté à la vocation de notre île. L'éducation de nos enfants ne pouvant être laissée aux soins de la seule volonté des « Ti Miss », nous nous assurerons que la formation nécessaire soit dispensée aux personnes ayant la responsabilité de guider nos plus jeunes enfants sur les premières voies de l'institution scolaire. Nous manquerions à notre devoir si nous ne rendions un digne hommage, ici, au feu Révérend Père Henri Espitalier Noël qui, au début des années 1970, lança l'éducation pré-primaire dans l'île afin de préparer les jeunes enfants à mieux faire leur entrée dans le monde de l'éducation.

Si les 13 écoles primaires de l'île offrent un nombre satisfaisant de places aux élèves, il faut convenir que le problème d'accessibilité reste un problème pour des enfants vivant dans certaines régions éloignées. Le gouvernement local compte introduire des classes de première jusqu'à la troisième dans des villages tels que Rivière Banane et Baie du Nord. Ceci empêchera aux plus jeunes enfants de ces villages de marcher de longues distances pour se rendre à l'école.

Les instituteurs doivent pouvoir bénéficier d'une formation sur l'utilisation de l'outil informatique afin d'être à même de pouvoir initier les élèves à cette technologie dès leur plus jeune âge. Toutes les écoles devront être équipées d'un nombre suffisant d'ordinateurs afin que chaque enfant ait la chance d'être initié.

M. le président, Rodrigues compte aujourd'hui quatre collèges et verra prochainement l'ouverture d'un *Form VI College* à Citron Donis. Un autre collège est actuellement en construction à Mont Lubin et cinq arpents de terrain ont été localisés pour la construction d'un autre collège à Songes. Les structures de ces collèges seront mises à la disposition de la communauté après les heures de classes afin qu'elles puissent être utilisées pour la formation et autres activités récréatives et culturelles.

Le jeune doit pouvoir rester au collège jusqu'à la forme III, et au cas échéant, jusqu'à l'âge de 15 ans. Si, arrivé cet âge, l'enfant ne peut plus continuer des études académiques, il sera admissible dans un centre pré-vocationnel. Cette mesure vise à minimiser la vulnérabilité aux fléaux et les risques de dérapage social.

M. le président, l'avènement de l'éducation gratuite en 1977 et le combat mené depuis la même époque par le père de l'autonomie, un certain

Louis Serge Clair, a apporté un changement radical dans la destinée de Rodrigues. L'éducation gratuite a donné la chance à un grand nombre d'enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté d'avoir une bonne éducation et de se frayer un chemin pour arriver à occuper une place dans la fonction publique. Le combat de Serge Clair en faveur de l'éducation tertiaire pour nos jeunes a été déterminant dans la prise en main des postes de responsabilité de divers domaines de l'administration rodriguaise. C'est grâce à son combat qu'aujourd'hui cette assemblée a pu devenir une réalité et que nous sommes tous, de quelque côté de la chambre que ce soit, présents ici pour discuter de l'orientation des affaires de notre pays. « *Cet homme est une nation !* » dirait l'autre.

Vu la vocation agricole de notre île, le centre IVTB de Le Chou a donné une place importante à la formation des jeunes aux techniques agricoles. De plus en plus de jeunes quittent aujourd'hui ce centre avec une connaissance accrue et plus rassurés pour leur avancement dans le domaine de la production agricole.

Le Centre Agricole de Camp du Roi, lancé par le très cher Frère Rémi de la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, assure aussi une formation aux jeunes ayant quitté le primaire sans avoir réussi à leurs examens de fin d'études et ayant l'intention de se lancer dans l'agriculture et l'élevage. Cette entreprise placée sous la direction de Mlle Verlaine Saint Pierre, s'est avérée un franc succès. Une ferme intégrée lancée sur l'initiative de certains de ces mêmes jeunes au coût de plus de R 1 million en est une preuve incontestable et incontestée. Nous devons, ici, rendre un grand hommage à cette grande initiative du très cher, Frère Rémi, et au courage et à la détermination de Mlle Saint Pierre.

M. le président, l'école doit être perçue comme un levier indispensable à un changement en profondeur de la société rodriguaise. Cette institution a le devoir et la vocation de former des citoyens aptes à prendre leur place dans la société et à y promouvoir la solidarité et le pluralisme. Elle ne peut être un outil de sélection et d'exclusion qui classe et décline nos enfants en fonction de leurs origines sociales ou de l'aisance économique de leurs parents. Elle doit avoir pour objectif la réussite de tous, sans exception aucune.

Le gouvernement OPR, aujourd'hui au pouvoir, a la ferme intention de subvenir aux besoins des enfants dont les parents n'ont pas les moyens

pour le faire. Il faut, cependant, prendre en compte que l'école ne doit pas être la seule institution à assumer la mission d'éducation. La famille, les mouvements de jeunesse et autres associations et les médias doivent également contribuer à l'éducation des jeunes et des moins jeunes. Il faut impérativement arriver à jeter des ponts entre ces diverses institutions éducatives.

Nous voudrions inviter toutes les familles, dont nous connaissons l'attachement à l'éducation et à la réussite de leurs enfants, à être les partenaires actifs de cette école que nous préconisons pour nos jeunes. Il ne suffit plus pour préparer nos enfants à ce monde nouveau de leur inculquer un savoir. L'école doit nécessairement leur inculquer aussi un savoir-faire, en même temps qu'une grande flexibilité pour leur permettre de s'adapter en permanence à une société et un monde en perpétuelle révolution.

Nous sommes témoins, aujourd'hui, d'un certain nombre de jeunes qui, après avoir réussi académiquement leurs études, n'arrivent pas à trouver un emploi. Pourtant, l'école devrait favoriser l'employabilité. La raison en est simple : depuis des années, Rodrigues a subi un système d'éducation élitiste proposé par le gouvernement central. Il n'y a pas eu d'équilibre entre l'enseignement académique, technique et professionnel. Le type d'éducation que le jeune Rodriguais a reçu le met forcément dans une situation d'attente d'un emploi. Il a reçu le savoir, mais pas le savoir-faire. Le savoir-faire, il l'acquiert par une formation technique ou professionnelle de plusieurs années et cela, le plus souvent, il ne l'a pas.

M. le président, un jeune qui a un métier est beaucoup plus sûr d'avoir un emploi que celui qui n'en possède pas. Les jeunes expriment, aujourd'hui, le besoin d'avoir une formation technique et professionnelle. Le centre IVTB de Le Chou a plusieurs années de retard dans ce domaine. La formation dispensée par cette institution ne permet pas encore au jeune d'être employé ou de créer son propre emploi. Mais cela est en voie d'être réalisé bientôt.

Il y a une urgente nécessité d'ouvrir des écoles de formation technique et professionnelle dans tous les domaines. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est d'une formation qui aide le jeune à se libérer des préjugés vis-à-vis des métiers. Il n'y a pas de sot métier. Les jeunes Rodriguais ont besoin d'une formation professionnelle étroitement associée à la création d'emploi, à un secteur public performant et à un secteur privé solide.

Pour arriver à une vraie réussite de l'école rodriguaise, il faut que les orientations de l'éducation pour Rodrigues soient définies par les Rodriguais eux-mêmes. Appliquer à Rodrigues la même réforme que celle de Maurice qui vit une toute autre réalité pourrait être néfaste pour nous. Le Centre des Ressources Humaines doit être un centre de dialogues entre les différents cadres des secteurs public et privé. Il devrait avoir la vocation de Centre d'Orientation Professionnelle.

L'Antenne Universitaire de Citronnelle doit devenir un vrai campus universitaire au sein du Centre des Ressources Humaines et l'introduction de l'éducation à distance doit être insérée dans notre programme éducatif. La maîtrise des nouvelles technologies exige une préparation précoce de nos enfants. Nous nous sommes assigné l'objectif de généraliser l'enseignement de l'informatique dans toutes les institutions scolaires. De même, nous veillerons à faciliter l'usage des techniques modernes de communication qui constitueront dans le futur un vecteur essentiel de transmission du savoir et de la culture.

Les étudiants du secondaire seront formés à la maîtrise de l'utilisation de l'Internet. Dans cette optique, les enseignants bénéficieront d'une formation et l'usage des multimédias pour la production de programmes éducatifs et culturels sera encouragé. Dans ce même contexte, la télévision locale sera exploitée pour se mettre plus au service de la formation et la culture.

Afin d'assurer un meilleur encadrement de nos étudiants, nous assurerons la mise sur pied d'un « *Rodrigues Students Welfare Fund* » et nous mettrons sur pied un *education steering committee* dès que les écoles auront ouvert leurs portes l'année prochaine.

M. le président, il y a des hommes qui ont été à l'avant garde de l'éducation à Rodrigues. Nous devons rendre hommage à Ange Corson qui ouvrit la première école primaire de l'île en novembre 1866, et à l'administrateur George Jenner qui a beaucoup œuvré en faveur de l'éducation des Rodriguais. L'Église a beaucoup fait pour que les Rodriguais aient une bonne éducation. En 1906, le Révérend père Pivault de la Congrégation du Saint Esprit ouvrit la première école catholique et en 1962, l'Église Anglicane ouvrit le premier collège, le Collège Saint Barnabas qui fusionna avec le Collège Saint Louis, en 1974 pour devenir le collège

œcuménique de Rodrigues. Honneur donc au Révérend Père Archidiacre Gérald Ernest et à Monseigneur l'Evêque Don Smith.

Nous voudrions aussi rendre un hommage au Père Ronald Gandy de la Congrégation du Saint Esprit qui a assuré la formation des *Pupil Teachers* avant de les envoyer à l'école normale de Maurice pour recevoir une formation en vue de devenir enseignants. C'est à travers ce programme mis sur pied par le Père Gandy que nous avons des maitres et des maitresses d'école à Rodrigues qui n'avaient comme certificat de base que celui de la sixième

M. le président, le gouvernement local OPR en est un qui a la profonde détermination pour œuvrer en faveur de la réussite du développement de Rodrigues et de l'avancement du peuple rodriguais. Le cri de cœur de notre parti est simple, mais oh combien profond et sincère. L'autonomie acquise aujourd'hui, est le fruit d'une longue lutte d'un demi-siècle menée par l'Organisation du Peuple de Rodrigues sous la direction de Serge Clair, un homme doté d'un sens du devoir sans précédent et d'une vision dont seuls sont dotés les plus grands hommes de l'Histoire de l'humanité et avec fierté que je me fais l'écho de ces paroles imprimées dans le programme de l'OPR -

« Nous avons mené la lutte pendant 25 ans
 Nous avons la vision
 Nous avons l'intelligence
 Nous avons l'expérience
 Nous avons la volonté de construire les bases
 solides pour une île Rodrigues autonome
 Nous avons la jeunesse d'esprit
 Nous avons la volonté de réussir
 Et nous réussirons ! »

Merci, M. le président.

LICENCES – ISSUE AND PAYMENT OF FEES

The Commissioner Nicolson Lisette: Mr Chairperson, Sir, with your permission I would like to make the following statement regarding the issue of licences and payment of fees and dues by licence holders.

The Rodrigues Regional Assembly Act provides that no person shall carry out any activities listed in the eighth Schedule to the Local Government Act 1989 unless he has obtained a licence to that effect from the Regional Assembly and paid such fees as may be prescribed by the Regional Assembly.

Mr Speaker, Sir, ever since I assumed office, I have assigned a team to examine and to formulate the appropriate procedure for the issue of licences and to determine the fees payable taking into account the economic situation prevailing in Rodrigues, the Rodriguan overall market, the opportunities for people living in Rodrigues to start a business and indulge in various activities. I am trying to the best of my performance to facilitate the issue of licences and to reduce the burden faced by applicants. This Government believes firmly that this will help Rodriguans to start their small businesses in favourable conditions and this will constitute part of the overall development of Rodrigues and which will without any doubt help Rodriguans to raise their standards of living.

A draft regulation has already been prepared, and submitted to the State Law Office, I expected that the green light from Parliamentary Counsel of the State Law Office would be obtained well in time for the presentation of the regulation in the Assembly. For reason beyond my control, the regulation has not yet reached my office.

I am fully aware that the fees payable for those who have opted to pay in two equal instalments will fall due in the beginning of January next year. I have discussed the matter with the Chief Commissioner, with a view to introducing the Regulations this year itself which most probably will be read in this House during the next sitting.

Thank you, Mr Chairperson, Sir.

Mr Chairperson: Hon. Members, I wish to associate myself to the Christmas greetings as expressed by the Chief Commissioner to the President of the Republic and Mrs Offmann, to the Rt. hon. Prime Minister and Lady Jugnauth, to the Deputy Prime Minister and Mrs Bérenger. We

will convey the Season's greetings of the House to them. I am pleased to express a Merry Christmas to the Chief Commissioner and Mrs Spéville, to the Minority Leader and his family and to all hon. Members and their families.

Thank you.

ADJOURNMENT

The Chief Commissioner: Sir, I beg to move that this Assembly do now adjourn to Friday 27 December 2002 at 10.30 a.m.

The Deputy Chairperson rose and seconded.

At 11.15 hrs the Assembly was, on its rising, adjourned to Friday 27 December 2002 at 10.30 a.m.